

BULLETIN DE PARTICIPATION
GRAND CONCOURS PICTURAL
GABRIELLE PASSELECQ

Nom et prénom :

.....

Lieu et date de naissance :

.....

Rue :

.....

N°..... Bte :

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

ŒUVRE

Format :

.....

Technique :

.....

Signature :

Réservé à l'organisateur

Date de réception :



CONTACT : 0479 58 87 05

EMAIL : adresse@gabriellepasselecq.be

SITE : www.gabriellepasselecq.be



Informations complémentaires



Grand
concours
 pictural



Ouvert à tous

Gabrielle
Passelecq

Le portrait
retrouvé !

 Intercommunale
Gabrielle Passelecq

Concours organisé par l'Intercommunale
Gabrielle Passelecq

L'année 2023 aura marqué un tournant historique pour notre intercommunale qui a décidé de définir sa nouvelle identité en se mettant à la recherche d'un nouveau nom, qui soit représentatif de ses activités, de ses valeurs mais aussi de son ancrage local.

L'acronyme CHUPMB « Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage » cède la place à « Intercommunale Gabrielle Passelecq » !

Notre structure rassemble 1.000 travailleurs qui gèrent ensemble :

- le Centre Hospitalier Psychiatrique « Le Chêne aux Haies » ;
- un ensemble de services de santé mentale décentralisés ;
- deux maisons de repos : la Bonne Maison de Bouzanton et la Résidence du Bois d'Havré ;
- une résidence-services et un habitat communautaire ;
- sept crèches ;
- Un centre de coordination de soins et d'aides à domicile (ACASA) ;
- télé Assistance ;
- le Centre de formation (Formehos).

L'intercommunale Gabrielle Passelecq, société coopérative fondée en 1990, s'offre une seconde jeunesse. Elle est plus que jamais déterminée à remplir sa mission : contribuer à l'autonomie et à la santé globale de tout habitant de Mons-Borinage qui, à un moment de sa vie, a besoin de soins ou de services.

GABRIELLE PASSELECQ (1879-1961)

Bien que pratiquement inconnue du grand public, Gabrielle Passelecq est une personnalité montoise hors du commun.

Femme d'action, humaniste, innovatrice sociale, humble et soucieuse des plus démunis.

Elle a créé :

- « La Ruche », atelier d'apprentissage pour jeunes filles
- « Le Vestiaire scolaire », association de don de vêtements pour enfants démunis
- Les premières consultations pour nourrissons

Elle a été :

- présidente de la section locale de la Croix Rouge et de la crèche communale de Mons
- une des premières infirmières diplômées de notre région
- un soutien actif pour les patientes et le personnel féminin de l'hôpital psychiatrique montois
- visiteuse de prison
- l'épouse du Bourgmestre Victor Maistriau et mère de deux enfants

Elle incarne en cela les valeurs de l'intercommunale :

- bienveillance
- collaboration
- amélioration continue
- citoyenneté

UN PORTRAIT À RETROUVER

Fait étrange, on ne dispose d'aucune photo de cette grande dame.

Un portrait d'elle à vingt ans, peint par la célèbre artiste montoise Cécile Douard, a aujourd'hui disparu.



Afin de lui rendre hommage, le concours vise à lui donner un visage (quoique fictif).

A vous de créer une œuvre picturale qui, d'une manière ou d'une autre, réponde à ce défi...

LES GAGNANTS

Un jury composé d'artistes, de membres du personnel et de personnes accompagnées par l'intercommunale désignera les 20 lauréats et attribuera les deux premiers prix.

- **1^{er} Prix : 500 €**
- **2^{ème} Prix : 250 €**

Un prix sera également décerné par les membres du personnel de l'Intercommunale.

- **Prix du Personnel : 250 €**

Enfin, les 20 lauréats recevront un **Museum Pass d'une valeur de 59€** et un exemplaire de l'édition de **cartes postales** imprimées à partir des œuvres primées.

La remise des prix aura lieu le 12 avril 2024

lors d'un événement organisé par l'Intercommunale.

Les 20 lauréats y seront conviés. Les œuvres récompensées seront ensuite exposées dans divers lieux pendant un an.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Le concours est **ouvert à toutes et tous** y compris les membres du personnel de l'intercommunale
- **Toutes techniques picturales et reproductibles** sont acceptées : Peinture, dessin, gravure, collage, photos...

- Format maximum imposé : **40 x 50cm**

- L'œuvre, **déposée en mains propres ou expédiée** par la poste, devra être réceptionnée par l'équipe de l'Atelier 47b

Adresse : Atelier 47b, rue Notre Dame 47b à 7000 Mons

Jours d'ouverture : du mardi au vendredi

Horaires d'ouverture : de 10h à 15h

Date limite pour déposer les œuvres :
le 22 février 2024 à midi

- L'œuvre déposée doit être accompagnée du **bulletin de participation**.

- Le jury départagera les œuvres en fonction de leur qualité intrinsèque mais aussi de leur adéquation à la personnalité de Gabrielle Passelecq et aux valeurs et missions de l'intercommunale.

- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en fonction de la qualité des travaux reçus.

- Les 3 œuvres récompensées par un prix resteront la propriété de l'Intercommunale, tous droits compris.